



**CEPRAVOI**



## **Journée d'information**

**Mardi 25 avril 2017 • Espace Ligeria • Montlouis/Loire (37)**

### **LE SECTEUR CULTUREL S'EMPRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**Matin : Organismes de formation : la nouvelle donne**  
**Après-midi : La formation, l'outil des employeurs et des salariés**

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle modifie notre conception de la formation et son intégration dans les parcours professionnels.

La formation devient un outil majeur pour se maintenir dans l'emploi, créer de l'activité, envisager de nouvelles formes d'emploi et de travail et vérifier régulièrement l'adéquation du salarié à sa mission.

Elle impacte les employeurs, les salariés et les organismes de formation :

- ⇒ Employabilité, compétitivité et développement des compétences de leurs salariés, relèvent désormais de la responsabilité des employeurs ;
- ⇒ Le salarié devient quant à lui acteur de ses compétences et de l'évolution de son parcours professionnel ;
- ⇒ Enfin, les financeurs de la formation (Pôle emploi, Régions, branches professionnelles...) orientent vers et forment à des métiers qui recrutent.

Comment les problématiques spécifiques à la Culture sont-elles prises en compte ?  
Quelles évolutions pour la qualification des salariés ? Quelles adaptations sont nécessaires pour le secteur culturel ?

Que recouvre la diversité de l'offre de formation ? Quelles formations sont éligibles au CPA ? Avec quelles contraintes / opportunités pour les organismes de formation ?

**Journée d'information gratuite sur inscription**

**Informations : 02 47 50 70 02 • [constance.couette@cepravoil.fr](mailto:constance.couette@cepravoil.fr)**